

Réf: Dossier 212751

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUBLYMS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX, Lot 1337C2, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/03/2023 reçus par Me DOUFFOU KONAN ARSÈNE, et enregistrés au CEPICI le 27/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLYMS »

Objet : Les soins esthétiques, l'activité d'institut de beauté, et les soins aux technologies modernes;

- La vente de tous produits cosmétiques et parapharmacie. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX, Lot 1337C2, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme COULIBALY DJIGUITOUGOU BYINTOU

EPOUSE KOUYATE (COGÉRANT), Mme ANO CORINNE
MANLAMBLE EPOUSE ARCHER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02784 du 16/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36329/GTCA/RC/2023 du 16/05/2023

